



**FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES  
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

700, avenue du Pic St-Loup, 34090 Montpellier

Tél. 04.67.41.57.00 et 04.11.75.90.24

<http://staps.edu.umontpellier.fr/formations/master-staps/>

---

# GUIDE D'ETUDE

## Master 2

**Spécialité : Sciences et Techniques du Coaching Sportif (STCS)**

### Parcours

## Préparation Physique et Réathlétisation (PPR)

**Année universitaire 2016 - 2017**

---

Responsable Spécialité STCS  
Parcours PPR

M. Stéphane PERREY (PR)  
[stephane.perrey@umontpellier.fr](mailto:stephane.perrey@umontpellier.fr)  
Tél. : +33 434 432 623

Gestion Scolarité (Master 2) :

Mme BAYLE-GAUTHIER Marie-Josée  
[marie-josée.bayle-gauthier@umontpellier.fr](mailto:marie-josée.bayle-gauthier@umontpellier.fr)  
Tél. : 04 11 75 90 40

# 1. Objectifs du diplôme

## 1.1. Objectif général

La spécialité de Master « Sciences et Techniques du Coaching Sportif » (STCS) a pour objet de proposer une réponse équilibrée entre :

- une formation professionnelle approfondie réalisée dans des lieux (UFR STAPS, campus de Veyrassi) et par des formateurs (relevant majoritairement du milieu professionnel) pertinents au regard des exigences de la pratique sportive ;
- un éclairage scientifique indispensable garanti par un appui des contenus d'enseignement et de formation sur des connaissances issues de la littérature scientifique. Cet appui scientifique est facilité par l'appartenance des enseignants à des laboratoires de recherche habilités et par leur contribution régulière à la littérature propre aux champs de la physiologie, de la biomécanique, des neurosciences et de la psychologie, qu'elle soit fondamentale ou appliquée au sport.

Au final, il s'agit de former des cadres professionnels du coaching sportif capables de mettre en application des savoirs scientifiques et des savoir-faire au service de la performance physique et mentale des personnes. Le titulaire exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations dont la vocation est d'encadrer et de suivre l'individu au cours de programmes d'intervention dans l'entraînement sportif et plus spécifiquement dans la préparation physique ou mentale pour les institutions sportives (ministère, fédérations, clubs) ; les collectivités territoriales ; les entreprises (exercice libéral ou salarié en cabinet, etc.) ; les associations prestataires de services ; les centres médico-sportifs et cabinets paramédicaux libéraux.

Cette spécialité comprend deux parcours, le premier spécialisé sur la Préparation Physique et la Réathlétisation (PPR), et le second sur la Préparation Psychologique et le Coaching (PPC).

\*\*\*

Le Diplôme de Master 2 STCS, parcours PPR de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en STAPS de l'Université de Montpellier est un diplôme professionnel national de niveau bac + 5 cohabilité entre les universités d'Aix- Marseille, Nice et Montpellier, destiné à qualifier les futurs cadres en Préparation Physique pour les secteurs fédéraux et privés.

Ce diplôme s'inscrit dans la politique de l'UFR STAPS de l'Université de Montpellier qui propose ainsi une formation universitaire complète Licence-Master en Entraînement Sportif et Préparation Physique. Cette formation prend place dans un environnement particulièrement riche dans le domaine de la pratique sportive du haut niveau. La région Occitanie Pyrénées/Méditerranée compte plusieurs clubs qui évoluent au plus haut niveau national et international dans différentes activités sportives. Elle bénéficie d'un climat particulièrement favorable à la pratique sportive pendant la plus grande partie de l'année et elle est aussi riche en infrastructures sportives de qualité.

L'UFR STAPS dispose d'un complexe sportif couvert (Palais Universitaire des Sports du Languedoc-Roussillon) qui comprend une piste d'athlétisme de 200 m à virages relevables, quatre salles couvertes (dont une salle de musculation) et des locaux dédiés à la recherche (centre EuroMov, [www.euromov.eu](http://www.euromov.eu)).

Les enseignements sont assurés par une équipe pédagogique qui réunit des universitaires et des professionnels expérimentés. L'objectif principal des enseignements est d'articuler les connaissances scientifiques actuelles avec les techniques de préparation physique éprouvées dans le secteur de l'entraînement sportif. Quatre axes prioritaires sont donnés à la formation :

1. Axe scientifique sur la préparation physique ;
2. Axe d'ingénierie de la préparation physique ;
3. Axe de formation pratique, stage en clubs et en institutions sportives officielles ;
4. Axe de recherche appliquée par la réalisation d'un mémoire professionnel.

Ainsi, chaque diplômé doit être capable d'intervenir aux différents niveaux de la mise en place et du suivi d'un programme de préparation physique auprès de sportifs individuels ou d'équipes engagés dans un championnat ou une compétition au sein d'une structure privée ou publique.

## **1.2. Statuts, types d'emplois accessibles**

Le diplômé est susceptible d'intervenir en tant que :

- Préparateur physique de clubs sportifs professionnels, de structures de remise en forme, de centres de reconditionnement ;
- Concepteur et coordinateur de projet de préparation physique en entraînement ou réentraînement dans le secteur privé ;
- Cadre des fédérations (inter)nationales ;
- Responsable de services des sports de collectivités territoriales ;
- Chargé de développement ;
- Chargé de réathlétisation dans les clubs professionnels et centres médico-sportifs.

## **1.3. Fonctions développées**

Le futur diplômé cadre doit être capable de :

- concevoir, piloter et évaluer un projet d'intervention en Préparation Physique (sportif sain amateur et professionnel) et/ou en Réathlétisation (sportif blessé) dans des structures publiques ou privées existantes ou en création, dans le respect de l'intégrité physique ;
- coordonner et conseiller des personnels qualifiés dans l'intervention du processus d'entraînement (kinésithérapeute, médecin, entraîneur, nutritionniste,..) ;
- diriger un réseau de structures en préparation physique et/ou en réathlétisation ;
- informer et valoriser les structures et institutions sportives par la communication de nouvelles connaissances sur le domaine de la préparation physique et de la réathlétisation (article, publication, colloque...) ;
- contribuer à mettre en œuvre la réalisation de protocoles de recherche appliquée et de stratégies d'innovation méthodologique en préparation physique et en réathlétisation.

## **1.4. Secteurs d'activité**

Les secteurs d'activité visés par ce parcours sont en premier lieu ceux du sport de haut niveau, les structures fédérales et les clubs sportifs, les associations, les centres de reconditionnement et de remise en forme, les centres médico-sportifs, les collectivités territoriales, les cellules de recherche et/ou développement dans les fédérations (inter)nationales, les entreprises...

# **2. Dossier administratif**

## **2.1. Principe de la formation**

Le Master 2 STCS - PPR est composé de 7 Unités d'Enseignements (UE), dont 2 UE en commun avec le parcours PPC (UE 9 et UE 14) et 5 UE spécifiques. Ces 7 UE sont réparties entre le 1<sup>er</sup> semestre (UE9, 10, 11 et 12) et le second semestre (UE 13, 14 et 15). L'UE 9 (38 h) entretient une approche transversale des facteurs de la Performance. L'UE 10 (80 h) traite des outils méthodologiques spécifiques en PPR. L'UE 11 (40 h) présente les connaissances préparatoires au stage et mémoire accompagnées de séminaires. L'UE 12 (80 h) porte sur le développement des qualités physiques alors que l'UE 13 (80 h) porte sur le suivi et l'environnement de la préparation physique. L'UE 14 (22 h) aborde les métiers de la préparation physique et psychologique. Enfin, l'UE 15 correspond au stage et son suivi, au mémoire et à la soutenance.

Le diplôme comprend un total de 360 heures d'enseignement et plus de 400 heures de stage. Les enseignements sont répartis sur 11 semaines de cours, dont 7 au premier semestre et 4 au second semestre. Cette planification est destinée à faciliter dans la mesure du possible la continuité d'une activité professionnelle et la réalisation d'un stage en région ou à distance.

## 2.2. Procédure d'inscription

1. Dossier de candidature à retirer à partir via internet (filière sélective, application Ecandidat à [www.umontpellier.fr](http://www.umontpellier.fr)) à partir de avril-mai 2016,
2. Retour des dossiers de candidature complets au plus tard courant Juin 2016,
3. Sélection des dossiers de candidature par une commission de recrutement composée d'enseignants en entraînement sportif de l'UFR STAPS et de professionnels de la préparation physique,
4. Publication de la liste de candidats autorisés à s'inscrire courant Juillet (environ 25 candidats),
5. Rentrée de l'année universitaire le **Lundi 19 septembre 2016** – 14 h – Salle 13 pour les étudiants Master 2 STCS – Début des cours le Mardi 20 septembre 2016 – 8 h 15.

## 2.3. Organisation de l'année universitaire

L'année universitaire 2016-2017 est organisée en deux semestres :

<b>Semestre 3 (S3)</b> <b>Sessions de cours : 7 sem.</b>	<b>Semestre 4 (S4)</b> <b>Sessions de cours : 4 sem.</b>	
<i>Réunion de rentrée 19 septembre</i> <i>14 h – S. 13 – 15 h PPR (S. 13)</i>		<b>Rattrapages</b>
20 septembre – 14 octobre 2016 (4) 21 novembre – 9 décembre 2016 (3)	9 janvier - 3 février 2017 (4)	
<b>Session d'examen (S3)</b> 3 – 6 janvier 2017	<b>Session d'examen (S4)</b> Fin avril 2017	2° session : S3 et S4 4 – 7 septembre 2017
	<b>Soutenance Mémoire</b> 12 – 16 juin 2017	2° session : mémoire 4 – 7 septembre 2017

## 2.4. Critères d'admission à la formation

- Diplôme de Master 1 STCS parcours PPR, d'un diplôme admis en équivalence ou d'une équivalence par validation des acquis de l'expérience (VAE) accordée par la Commission VAE du diplôme correspondant de l'Université de Montpellier.
- Expérience de pratiquant sportif et expériences professionnelles significatives dans le domaine de la Préparation Physique et/ou de l'Entraînement Sportif.
- Pertinence et degré de préparation du projet de stage et mémoire.
- Pertinence et degré de préparation du projet professionnel à court et moyen terme.

## 2.5. Pièces à fournir au dossier de candidature

- Déclaration de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae (avec justificatifs certifiés conformes)
- Projet de stage et projet professionnel en PPR (joindre les attestations utiles)
- Mémoire de Master 1 STCS-PPR ou document équivalent.

## **2.6. Modalités d'obtention du diplôme**

Le *Master 2 STCS PPR* est acquis lorsque le candidat a obtenu la note moyenne de 10/20 pour chaque semestre (pas de compensation entre les semestres). Les contrôles terminaux des UE s'effectuent à la fin de chacun des deux semestres d'enseignement (voir 2.3). Le mémoire est soutenu pendant la session 1 d'examens entre le 12 et 16 Juin 2017. L'accord de soutenance est prononcé par le responsable du parcours, après l'avis favorable écrit (cf. annexe) du directeur du mémoire. Une session de rattrapage de la soutenance du mémoire est organisée entre les 4 et 7 septembre 2017.

Les UE sont capitalisables pour les étudiants qui ont bénéficié de la VAE. Tous les étudiants en formation initiale sont tenus de réaliser leur cursus en une seule année universitaire. Les UE font l'objet d'un contrôle de présence et d'un contrôle continu et/ou terminal sous forme écrite et/ou orale. L'UE 15 est obtenue 1) par la validation du stage, sous la forme d'une appréciation proposée par le responsable de stage au regard du rapport établi par le conseiller de stage (choisi parmi les cadres de la structure d'accueil) et approuvé par l'équipe pédagogique du parcours, 2) par la note au mémoire et 3) par la note à la soutenance orale.

L'ensemble des informations officielles au sujet de la validation du grade de Master de la présente année universitaire est consigné dans un document « Modalités de contrôle des connaissances » pour le Master STAPS. Ce document est consultable depuis internet à <http://staps.edu.umontpellier.fr/formations/master-staps/> ou à la scolarité de Master 2.

### 3. Contenu de la formation et contrôle des connaissances

Université de Montpellier

UFR STAPS

2016 - 2017

## MASTER 2 STCS

### Semestre 3

Code Apogée	UE	Libellé	Responsable	Horaire	Eval° ses° 1	Coeff.	Eval° ses° 2	Coeff.	
	<b>UE9</b>	<b>Approche bio-psycho sociale de la performance</b>		<b>38 h</b>		<b>9 ECTS</b>			
S3M9STC	UE9	Facteurs de réussite / vulnérabilité (fatigue, stress, blessure, dépassement de soi, effort)	S. Perrey	38 h 2 h TP	CM TP	CT Ecrit 2 h	1	CT Ecrit 2 h	1
	<b>UE10</b>	<b>Outils méthodologiques</b>		<b>78 h</b>		<b>6 ECTS</b>			
S3M10PR1	UE10	E1 PPR - Méthodologie d'investigations quantitatives et qualitatives	S. Perrey	20 h	CM	CT Ecrit 3 h	1	CT Ecrit 3 h	1
S3M10PR2	UE10	E2 PPR - Outils de mesures quantitatives et qualitatives spécifiques	S. Perrey	20 h	TD				
S3M10PR3	UE10	E3 PPR - Etudes de cas	S. Perrey	40 h	CM				
S3M10PC1	UE10	E1 PPC - Méthodologie d'investigations quantitatives et qualitatives	C. Gernigon	18 h 2 h tp	CM tp	CT Ecrit 3 h	1	CT Ecrit 3 h	1
S3M10PC2	UE10	E2 PPC - Outils de mesures quantitatives et qualitatives spécifiques	C. Gernigon	18 h	TD				
S3M10PC3	UE10	E3 PPC - Etudes de cas	C. Gernigon	40 h	CM				
	<b>UE11</b>	<b>Connaissances préparatoires au stage et au milieu professionnel</b>		<b>140 h</b>		<b>6 ECTS</b>			
S3M11PPR	UE11	PPR - Séminaires professionnels	S. Perrey	40 h	TD	CC + Dossier	1		
S3M11PPC	UE11	PPC - Séminaires professionnels	C. Gernigon	40 h	TD				
	UE11	Stage		100 h	tp				
	<b>UE12</b>	<b>Compétences professionnelles du coaching sportif et haut niveau</b>	Perrey / Gernigon	<b>80 h</b>		<b>9 ECTS</b>			
S3M12PR1	UE12	E1 PPR : Développement de la force, de la vitesse et de la puissance	O. Maurelli	20 h	TD	CC	1		
S3M12PR2	UE12	E2 PPR : Développement de l'endurance	S. Perrey	20 h	TD	CC	1		
S3M12PR3	UE12	E3 PPR : Préparation perceptive	L. Marin	20 h	TD		1		
S3M12PR4	UE12	E4 PPR : Programmation et planification		20 h	TD		1		
S3M12PC1	UE12	E1 PPC : Groupe d'analyse des pratiques professionnelles	K. Noger	20 h	TD	CC	1		
S3M12PC2	UE12	E2 PPC : Analyse de la performance	M. Banizette	20 h	TD	CC	1		
S3M12PC3	UE12	E3 PPC : L'entretien, l'écoute active	K. Noger	20 h	TD	CC	1		
S3M12PC4	UE12	E4 PPC : Bilan de compétence	R. Marzouki	20 h	TD	CC	1		

Présentiel = 236 h  
 Stage = 100 h  
 Total = 336 h 30 ECTS

### Semestre 4

Code Apogée	UE	Libellé	Responsable	Horaire	Eval° ses° 1	Coeff.	Eval° ses° 2	Coeff.	
	<b>UE13</b>	<b>Compétences professionnelles du coaching sportif et bien être</b>	S. Perrey / J. Boic	<b>80 h</b>		<b>9 ECTS</b>			
S4M13PR1	UE13	E1 PPR : Suivi clinique et évaluation fonctionnelle		20 h	TD	CT Ecrit 3h	1	CT Ecrit 3h	1
S4M13PR2	UE13	E2 PPR : Techniques de récupération	S. Perrey	20 h	TD				
S4M13PR3	UE13	E3 PPR : Dopage, limites et surentraînement	E. Variet-Marie	20 h	TD				
S4M13PR4	UE13	E4 PPR : Diététique, suppléments et méthodes alternatives		20 h	TD				
S4M13PC1	UE13	E1 PPC : Techniques d'imagerie mentale	J.-C. Guibert	20 h	TD	CC	1		
S4M13PC2	UE13	E2 PPC : Techniques de coaching individuel	J. Boiché	20 h	TD	CC	1		
S4M13PC3	UE13	E3 PPC : Techniques de coaching groupal	S. Pinatel	20 h	TD	CC	1		
S4M13PC4	UE13	E4 PPC : Suivi de l'intervention en situation de haute compétition	G. Bosselut	20 h	TD	CC	1		
	<b>UE14</b>	<b>Les métiers de la préparation physique et psychologique</b>	C. Gernigon	<b>22 h</b>		<b>6 ECTS</b>			
S4M14ST1	UE14	E1 Approche épistémologique, éthique et histoire du coaching	S. Pinatel	11 h	CM	CC	1		
S4M14ST2	UE14	E2 Approche professionnelle (PEC, AFU) et supports aux projets	V. Argellies	11 h	CM				
	<b>UE15</b>	<b>Stage, mémoire et soutenance</b>		<b>340 h</b>		<b>15 ECTS</b>			
S4M15PPR	UE15	PPR : Suivi de stage et encadrement de mémoire	S. Perrey	20 h	TD	CT Mémoire + Soutenance	1	CT Mémoire + Soutenance	1
S4M15PPC	UE15	PPC : Suivi de stage et encadrement de mémoire	C. Gernigon	20 h	TD				
	UE15	Stage		300 h	tp				

Présentiel = 142 h  
 Stage = 300 h  
 Total = 442 h 30 ECTS

Voté au conseil de gestion du 12/07/2016

---

## 4. Planning des enseignements

Se reporter au tableau d'affichage et consulter *régulièrement* votre @mail (etu), votre compte ENT et <http://staps.edu.umontpellier.fr/scolarite/>

## 5. Le stage

Le stage est d'une durée forfaitaire d'au moins 300 h au semestre 4 (100 h au semestre 3). Il doit se dérouler dans un club sportif de haut niveau agréé par le responsable de stage ou dans une autre structure d'accueil approuvée par le responsable du parcours. L'étudiant **doit remplir trois conditions avant de COMMENCER le stage** :

- 1) Présenter le cahier des charges précisant la mission qui lui est confiée par le club sportif et établir une répartition prévisionnelle du volume horaire imposé sur la période considérée (**document à fournir dès la rentrée au responsable de parcours**),
- 2) Recevoir l'accord écrit du Conseiller de stage (**Annexe 1 à remplir et faire signer**),
- 3) Remettre la convention de stage pour la période considérée, dûment signée par les différentes parties (**Annexe 2 à remplir et faire signer AVANT de commencer le stage**) ; le nom et les coordonnées d'un directeur (voir d'un co-directeur) de mémoire doit obligatoirement être présent sur la convention.

**Utiliser via votre ENT l'application P-STAGE pour éditer la convention**

La fin de stage donne lieu à la rédaction par le conseiller de stage de la structure d'accueil, d'un rapport qui est remis au responsable du parcours (**Annexe 4**). Enfin, le stage en club représente la structure support du mémoire réalisé par l'étudiant.

## 6. Le mémoire et la soutenance

### 6.1. Mémoire

#### Objectifs :

Le mémoire du Master 2 *Sciences et Techniques du Coaching Sportif*, parcours *Préparation Physique et Réathlétisation* s'appuie sur l'ensemble des connaissances théoriques et des expériences pratiques acquises au cours de l'année universitaire autour **d'une problématique relative à la préparation physique et/ou à la réathlétisation** au sein d'une structure sportive. Affecté d'un crédit ECTS important, il constitue une pièce maîtresse pour l'obtention du diplôme et la professionnalisation de l'étudiant.

Le mémoire a pour objectif la mise en œuvre d'une expérimentation pratique sur une thématique relative à la préparation physique dans une structure sportive déterminée. En aucun cas il ne peut consister en une revue de littérature sur un thème, en l'élaboration d'une programmation théorique de préparation physique ou en une synthèse virtuelle sur un sujet donné.

Le mémoire doit traduire l'engagement réel et personnel de l'étudiant dans un processus 1) d'identification d'un problème de préparation physique à résoudre, 2) de formulation d'un but à réaliser et d'hypothèses relatives aux résultats attendus, 3) de mise en place de méthodes et de matériels pour résoudre le problème identifié, 4) de recueil et de traitement statistique des données expérimentales et 5) d'analyse et de discussion des résultats obtenus par l'expérimentation, confrontés au but du mémoire et aux hypothèses initiales. Tout mémoire qui s'écarte de l'objectif et du schéma ci-dessus doit être dûment justifié et approuvé par le responsable du parcours. Le mémoire doit faire réellement la preuve de ses relations avec la préparation physique et de son intérêt pour le développement de cette dernière. Hors de cet objectif, le mémoire peut être considéré comme non recevable et se voir refuser l'autorisation de soutenance.

La réalisation du mémoire s'effectue sous la responsabilité d'un directeur, éventuellement assisté d'un codirecteur. Ces derniers doivent appartenir prioritairement à l'équipe de formation du diplôme. Lorsque cela n'est pas possible, il appartient à l'étudiant de proposer un directeur de mémoire au responsable de la formation. L'acceptation de diriger un mémoire est consignée dans l'avant projet de mémoire remis au responsable de la formation **en semaine 3** du 3<sup>e</sup> semestre de la formation (**Annexe 3 à remplir et faire signer**).

Le mémoire doit pouvoir déboucher au minimum sur une publication dans une revue professionnelle française en préparation physique ou en entraînement sportif (Revue de fédération nationale par exemple) et répondre à une préoccupation de cadre en préparation physique dans le domaine de l'entraînement et/ou de la compétition sportive. Il doit impérativement respecter des normes précises, notamment dans sa présentation générale qui doit correspondre au plan suivant :

### **Sommaire**

1. Introduction comprenant une revue de la littérature technique et scientifique, débouchant sur l'énoncé clair d'une problématique précise, d'un but du travail et d'une hypothèse formulée avec un rationnel scientifique et technique.
2. Méthodes et matériels utilisés pour réaliser le travail envisagé (incluant le traitement statistique) et pour apporter des réponses à la question posée de la problématique.
3. Résultats expérimentaux non commentés sous forme rédigée et illustrée (tableaux, figures non redondantes avec le texte)
4. Discussion des résultats obtenus au regard de l'hypothèse formulée et de la méthodologie mise en place ; interprétation et discussion des résultats au regard des attendus pratiques et théoriques. Ce chapitre doit impérativement comprendre une présentation des limites de l'étude.
5. Conclusion et perspective pour un cadre en STCS-PPR
6. **Les points clés et applications pratiques**

Le format à utiliser est le suivant : 3 à 5 points (puces à utiliser) résumant l'intérêt pratique des résultats dans l'entraînement sportif et/ou la préparation physique, le but étant de donner des commentaires qui puissent être compris par la plus large audience en évitant tous termes scientifiques et techniques trop spécifiques. Ces points ne devront pas inclure des recommandations pour de futures recherches et/ou utiliser d'abréviations. **Ils ne doivent pas répéter les résultats de l'étude mais devront faire état de la pertinence de l'étude et de sa portée tout en donnant les applications pratiques qui découlent de vos résultats.**

7. Références
8. Annexes (en nombre limité)



**Document :**

Le mémoire doit comprendre un maximum de 30 pages (bibliographie et annexes non comprises). La concision et la précision du document sont privilégiées. Le texte est dactylographié, justifié et présenté en interligne 1,5, police Times New Roman 12, marges haut, bas et droite de 2 cm, marge gauche de 4 cm (reliure).

Les différentes parties sont numérotées sur le mode juridique, *sans dépasser* les subdivisions à trois chiffres (ex : 2.2.1.). Les figures et tableaux sont intégrés dans le texte et ne doivent pas présenter de redondance évidente avec un autre mode de présentation des données. Le mémoire comporte une première page de couverture selon le modèle déterminé (**Annexe 6**), une page de garde (qui reproduit la première page de couverture), une page de sommaire paginé, ainsi qu'une quatrième page de couverture avec un résumé en français **et** en anglais de 200 mots chacun au maximum. Ces deux résumés sont complétés par 5 mots-clés, en français et en anglais.

Les références bibliographiques citées dans le texte doivent impérativement se retrouver dans le chapitre « Références » en fin de document selon un ordre alphabétique. Leur citation dans le texte s'effectue **impérativement** selon les normes suivantes :

- dans le corps du texte : « Beaver (1995), Connett et Gayeski (1999) - et s'il y a plus de deux auteurs, Embury *et al.* (2000) - ont montré ... »

- entre parenthèses au sein d'une phrase\* : « ... (Gima, 1993 ; Robinson et Stone, 1996 ; Sargeant *et al.*, 1999 ; Sargeant *et al.*, 2001). »

\*Les références sont classées alphabétiquement puis chronologiquement.

Les références citées dans le texte sont classées par ordre alphabétique dans le chapitre Références situé en fin de document. La présentation des références doit suivre OBLIGATOIREMENT les normes suivantes :

Articles de revues scientifiques :

Beaver, W.L., Wasserman, K., & Whipp, B.J. (1986). A new method for detecting anaerobic threshold by gas exchange. *J Appl Physiol*, 60, 2020-2027.

Nom, Initiales .. (année). Titre. <i>Nom de la revue abrégée selon les standards</i> , volume, n° de pages
--

Thèses et mémoires :

Gertz, J. (1995). *Les effets de l'entraînement sur la fonction respiratoire chez des triathlètes*. Thèse de Doctorat d'université, Université de Paris V, 256 pages.

Chapitres d'ouvrages :

Perrey, S., & Grappe, F. (2005). Effet de la durée et du type d'exercice sur la relation puissance-VO<sub>2</sub>. Dans: Grappe, F. (Ed.), *Cyclisme et optimisation de la performance. Sciences et méthodologie de l'entraînement*. Bruxelles : De Boeck Université, pp. 161-172.

Ouvrages :

Millet, G., & Perrey, S. (2005). *Physiologie de l'exercice musculaire*. Collection L'essentiel en sciences du sport. Paris : Ellipses Editions, 264 pages.

## 6.2. Soutenance

L'autorisation de soutenance du mémoire est délivrée par le responsable du parcours, sur proposition du directeur de mémoire (**Annexe 5**). Le mémoire doit être déposé en 2 exemplaires (document PDF à envoyer par email) auprès du responsable de la formation au moins une semaine avant la date de la soutenance (une annonce sera effectuée à cette période). Le jury de soutenance est nommé par le responsable du parcours. Il comprend au moins trois membres (au plus cinq), dont le responsable de la formation, président du jury (lorsqu'il n'est pas lui-même directeur de mémoire), le directeur du mémoire dans la mesure du possible et un ou plusieurs membres désignés. Les membres désignés sont choisis parmi le personnel enseignant de l'UFR STAPS, universitaires ou du second degré impliqués dans l'enseignement du Master 2 STCS-PPR et des professionnels extérieurs à l'UFR STAPS, reconnus pour leur qualification dans l'expertise des mémoires de Master. Le candidat peut proposer un membre du jury extérieur à l'UFR STAPS, spécialiste du champ traité par le mémoire et qui n'a pas été impliqué dans sa réalisation (**Annexe 7**). L'acceptation de ce membre du jury est soumise à l'approbation du responsable du parcours. Cette acceptation se traduit par une invitation officielle délivrée par le responsable de la formation au membre du jury proposé par l'étudiant. Enfin, la soutenance du mémoire fait l'objet d'un courriel individuel valant convocation au moins une semaine avant la date de la soutenance.

La soutenance du mémoire s'effectue en deux temps :

- ✓ Présentation d'une vidéoprojection (diaporama) de 10 minutes.
- ✓ Échange avec les membres du jury pendant 10 à 15 minutes sur le mémoire et la vidéoprojection.

Un à deux rapporteurs désignés par le responsable du parcours n'ayant pas été impliqués dans le travail de l'étudiant(e) évaluent le mémoire avant la soutenance. Cette évaluation est consignée dans un rapport d'expertise et s'effectue sur des critères indicatifs, mais non exhaustifs (**Annexe 8**). La notation du mémoire proprement dite s'effectue par les membres du jury en fin de soutenance. Elle correspond à l'évaluation du document écrit (/10) et de la vidéoprojection (/10). Elle donne lieu à la rédaction d'un procès verbal signé par les membres du jury (**Annexe 9**). Enfin, la notation du mémoire peut faire l'objet d'une régulation à laquelle sont convoqués les directeurs de mémoire.

## 7. Equipe pédagogique (enseignants)

NOM Prénom	Titre / fonctions	UE	Adresse	Tél/ Fax E-mail
BOSELUT Grégoire	MCF	9	UFR STAPS UM	<a href="mailto:gregoire.bosselut@umontpellier.fr">gregoire.bosselut@umontpellier.fr</a>
CANAU Robin	PR	10	UFR STAPS UM	04 67 41 57 49 / 57 67 04 67 41 57 08 <a href="mailto:robin.candau@umontpellier.fr">robin.candau@umontpellier.fr</a>
COSTE Olivier	Médecin Conseiller Sport & Santé	13	DR Jeunesse, Sports, Cohésion Sociale Languedoc Roussillon	06 78 06 46 71 Sec : 04 67 10 14 33 <a href="mailto:olivier.coste@drjscs.gouv.fr">olivier.coste@drjscs.gouv.fr</a>
DOLIN Romain	Kinésithérapeute	10	Montpellier	04 67 64 51 75 <a href="mailto:kinedusportmontpellier@hotmail.fr">kinedusportmontpellier@hotmail.fr</a>
GAYAUD Adrien	Préparateur Physique	10	GMDP Prepaphysique	06 32 92 66 70 <a href="mailto:adrien.gayaud@hotmail.fr">adrien.gayaud@hotmail.fr</a> <a href="mailto:adrien.gayaud@mucformation.fr">adrien.gayaud@mucformation.fr</a>
GERNIGON Christophe	PR	14	UFR STAPS UM	<a href="mailto:christophe.gernigon@umontpellier.fr">christophe.gernigon@umontpellier.fr</a>
GUERIN Romain	Préparateur Physique	10	Aix en Provence Rugby	<a href="mailto:romainguerin.coachsport@gmail.com">romainguerin.coachsport@gmail.com</a>
MARIN Ludovic	MCF-HDR	12	UFR STAPS UM	<a href="mailto:ludovic.marin@umontpellier.fr">ludovic.marin@umontpellier.fr</a>
PERREY Stéphane	PR	9 11 15	UFR STAPS UM	<a href="mailto:stephane.perrey@umontpellier.fr">stephane.perrey@umontpellier.fr</a>
PY Guillaume	MCF-HDR	10	UFR STAPS UM	<a href="mailto:guillaume.py@umontpellier.fr">guillaume.py@umontpellier.fr</a>
MAURELLI Olivier	Préparateur physique	12	CREPS, PREPAR	<a href="mailto:oliviermaurelli@yahoo.fr">oliviermaurelli@yahoo.fr</a>
RICHARD Thierry	PRAG Préparateur physique	12	UFR STAPS UM	<a href="mailto:thierry.richard@umontpellier.fr">thierry.richard@umontpellier.fr</a>
ROQUEFERRE Pierre-Yves	DTN Adjoint Chargé du Haut Niveau ; Directeur des Equipes de France Kick Boxing et Muay FFKMADA	11	Paris	+33 613 990 058 <a href="mailto:pyroquefere.franceffkmda@sfr.fr">pyroquefere.franceffkmda@sfr.fr</a>
SAEZ Amandine	Kinésithérapeute	13	Nîmes	<a href="mailto:amandine-saez@hotmail.fr">amandine-saez@hotmail.fr</a>
VARLET- MARIE Emmanuelle	MCF-HDR	13	UFR Pharmacie UM	<a href="mailto:emmanuelle.varlet-marie@umontpellier.fr">emmanuelle.varlet- marie@umontpellier.fr</a>

Cette équipe pédagogique est complétée par des *universitaires qui interviennent en qualité de collaborateurs et par des spécialistes du domaine de la préparation physique des secteurs public, fédéral et privé qui interviennent en tant que conférenciers.*

---

## 8. ANNEXES

### **Annexe 1. Autorisation de stage**

**(à rendre dûment remplie et signée avant de commencer le STAGE)**

Je soussigné, NOM Prénom : < *conseiller de stage* >

Conseiller de stage de Mme, Mlle, Mr : < *nom de l'étudiant* >

Déclare :

- Avoir pris connaissance du projet de stage et de la convention présentée par l'étudiant ci-dessus.
- Et l'autorise à effectuer son stage professionnel conformément aux termes de la convention passée avec l'UFR STAPS et du cahier des charges qu'il a élaboré, pour une intervention d'un volume horaire total de 300 heures minimum au cours de l'année universitaire 2016-2017.

Fait à : le :

Le Conseiller de stage :

Signature :

**Annexe 2. Convention de stage 2016-2017**

(à rendre dûment remplie, signée et avec tampon AVANT de commencer le stage)

**3 exemplaires originaux seront à rendre (P-Stage)**

**Annexe 3. Avant projet de mémoire**

(à rendre dûment rempli et signé en fin de semaine 3)

*NOM et PRENOM* : .....

**TITRE DU MEMOIRE** : .....  
.....  
.....

*NOM Prénom et coordonnées du DIRECTEUR (et du CO-DIRECTEUR) de Mémoire :*

**1.**.....*Tél.*.....*Fax*.....  
*Adresse*.....*E-mail*.....

**2.**.....*Tél.*.....*Fax*.....  
*Adresse*.....*E-mail*.....

**OBJECTIF(S) DU MEMOIRE :**  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Le Directeur (et le Co-Directeur) de mémoire

Le Responsable du Parcours

S. PERREY

---

**Annexe 4. Rapport de stage**

**1. Attestation de stage :**

Je soussigné, NOM Prénom : < *conseiller de stage* >

Conseiller de stage de Mme, Mlle, Mr : < *nom de l'étudiant* >

Certifie que le stagiaire a effectué son stage professionnel conformément aux termes de la convention passée avec l'UFR STAPS, soit un volume horaire total d'au moins 300 heures au cours de l'année universitaire 2016-2017.

**2. Rapport de stage :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à.....le.....

Le Conseiller de stage

Signature

Tampon

**Annexe 5. Autorisation de soutenance du mémoire**

**NOM et PRENOM DU CANDIDAT :**

.....

**TITRE DU MEMOIRE / INTITULE DES TRAVAUX :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**NOM DU DIRECTEUR DE MEMOIRE :**

.....

*Je soussigné,                      autorise                      n'autorise pas*

*le candidat ci-dessus à présenter la soutenance de son mémoire de MASTER 2.*

**MOTIFS :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**SIGNATURE DU DIRECTEUR :**

**DATE :**

**Annexe 6. Première page de couverture et Page de garde du mémoire**

**UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER**

**Unité de Formation et de Recherche  
en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du Master 2 STAPS**

**Spécialité Sciences et Techniques du Coaching Sportif**

**Parcours Préparation Physique et Réathlétisation**

**TITRE COURT ET PERTINENT**

**Présenté par**

**Prénom NOM**

**Sous la direction de :**

**Prénom NOM (Titre Universitaire, statut ou autre)**

***Année universitaire 2016-2017***



---

**Annexe 7. Proposition de membre du jury**

**NOM et PRENOM DU CANDIDAT :**

.....

**TITRE DU MEMOIRE / INTITULE DES TRAVAUX :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Je soussigné, certifie que le membre du jury proposé ci-dessous  
n'est pas intervenu dans la réalisation de mon mémoire.**

**SIGNATURE :**

**MEMBRE DU JURY PROPOSE :**

*NOM* : ..... *Prénom* .....

*ADRESSE* .....

*TELEPHONE* ..... *FAX* .....

*E-MAIL* .....

*QUALIFICATIONS* .....

.....

.....

*FONCTIONS* .....

.....

.....

**Annexe 8. Grille d'évaluation indicative**

**Fiche d'évaluation du Mémoire M2 STCS-PPR**

Nom et prénom de l'étudiant :
Titre du Mémoire :
Directeur(s) du mémoire :

**Document écrit /10**

- 0-2 Document minimal. Normes de présentation non respectées en totalité. Argumentation allusive, méthode inadaptée.
- 3-4 Document respectant les normes formelles de présentation. Maladresses diverses en termes d'argumentation, de présentation des données et d'analyses.
- 5-6 Document de bonne qualité, pouvant servir de base à une publication dans une revue professionnelle.
- 7-8 Document de grande qualité. Publication envisageable, sous réserve de modifications mineures.
- 9-10 Document remarquable, publiable dans l'état dans une revue professionnelle réputée. Maîtrise approfondie des méthodes et des théories disciplinaires.

**Présentation orale /10**

- 0-2 Texte lu de manière maladroite. Problématique non maîtrisée.
- 3-4 Reste trop centré sur son travail professionnel. Répond avec difficulté aux questions du jury.
- 5-6 Présentation claire. Utilisation intelligente et complémentaire des médias. Capable de se décentrer de son travail.
- 7-8 Présentation convaincante. Utilisation optimale des médias. Capable de répondre à des questions difficiles.
- 9-10 Maîtrise remarquable du champ de référence. Répond avec pertinence aux questions posées. Capable de persuader le jury et d'engager un véritable dialogue.

Note \_\_\_ /20

**Commentaires**

:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à Montpellier, le

Signature

---

**Annexe 9. Procès verbal de soutenance**

**soutenance de mémoire / présentation de travaux**

**NOM et PRENOM :** .....

**TITRE DU MEMOIRE :** .....  
.....  
.....

**MEMBRES DU JURY :**

*1* .....

*2* .....

*3* .....

*4* .....

*5* .....

**RAPPORT DE SOUTENANCE :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

<b>PROPOSITION DE NOTE :</b>	Mémoire :	Diaporama :	Entretien :
	TOTAL	/20.	

**SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY :**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
----------	----------	----------	----------	----------

## Recherche bibliographique

### SITE EDITEURS / JOURNAUX SPECIALISES

Journal of Sports Science and Medicine <a href="http://www.jssm.org">www.jssm.org</a>	<i>Free</i>
Human Movement <a href="http://www.degruyter.com/view/j/humo.2015.16.issue-2/issue-files/humo.2015.16.issue-2.xml">http://www.degruyter.com/view/j/humo.2015.16.issue-2/issue-files/humo.2015.16.issue-2.xml</a>	<i>Free</i>
Journal of Athletic Training <a href="http://natajournals.org/">http://natajournals.org/</a>	<i>Free</i>
Sports and Recreation <a href="http://www.degruyter.com/browse?t1=SR">http://www.degruyter.com/browse?t1=SR</a>	<i>Free</i>
Science & Motricité <a href="http://www.mov-sport-sciences.org/fr/">http://www.mov-sport-sciences.org/fr/</a>	<i>Free</i>
International Journal of Sports Physiology and Performance <i>By Human Kinetics</i> <a href="http://www.HumanKinetics.com/IJSP">http://www.HumanKinetics.com/IJSP</a>	
International Tennis Federation <a href="http://www.itftennis.com/">http://www.itftennis.com/</a>	<i>Free</i>
FootballScience <a href="http://www.footballscience.net/">http://www.footballscience.net/</a>	<i>Free</i>
Hindawi Journaux <a href="http://www.hindawi.com/journals/">http://www.hindawi.com/journals/</a>	<i>Free</i>

Revue Journal of Science and Medicine in Sport Revue Science & sports Revue Physical Therapy in Sports etc.. <a href="http://www.sciencedirect.com">http://www.sciencedirect.com</a> published by Elsevier Ltd.	<i>Free (via BU Montpellier – Login ENT)</i>
---	--

Site français <a href="http://www.sci-sport.com/">http://www.sci-sport.com/</a>	<i>Free</i>
A Peer-Reviewed Journal and Site for Sport Research <a href="http://www.sportsci.org">http://www.sportsci.org</a>	<i>Free</i>

National Strength & Conditioning Association <a href="http://www.nsc.com/Groups/Researchers-and-Educators/">http://www.nsc.com/Groups/Researchers-and-Educators/</a>	
Revue Journal of Strength and Conditioning Research Revue Strength and Conditioning Journal Ressources vidéo etc.	<i>(bibliothèque UFR STAPS et via BIU)</i>

Site savoir sport - L'information sportive au service des entraîneurs francophones  
<http://www.savoir-sport.org/> *Free*

Association canadienne des entraîneurs  
<http://www.coach.ca/> *Free*  
 Sciences du sport et recherche

Journal of Exercise Physiology online *Free*  
<https://www.asep.org/index.php/resources/jep-online/>  
 Official Journal of The American Society of Exercise Physiologists (ASEP)

- European Journal of Applied Physiology *Free (via BU Montpellier)*  
<http://link.springer.com/journal/421>
- Journal of Applied Physiology *Free (via BU Montpellier)*  
<http://jap.physiology.org/>
- International Journal of Sports Medicine  
<https://www.thieme-connect.com/products/ejournals/journal/10.1055/s-00000028>
- Applied Physiology, Nutrition, and Metabolism.  
<http://www.nrcresearchpress.com/journal/apnm>
- Medicine Science in Sports and Exercise *Free (via BU Montpellier)*  
<http://journals.lww.com/acsm-msse/pages/default.aspx>
- Journal of Physiological Anthropology and Applied Human Science *Free*  
<https://www.jstage.jst.go.jp/browse/jpa>
- BioMedCentral**
- BMC Sports Science, Medicine and Rehabilitation *Free*  
<http://www.biomedcentral.com/bmc sportsscimedrehabil>
- Sports Medicine Open  
<http://www.sportsmedicine-open.com/>
- Journal of the International Society of Sport Nutrition  
<http://www.jissn.com/>
- Extreme Physiology and Medicine  
<http://www.extremephysiolmed.com/>
- Journal of Physiological Anthropology  
<http://www.jphysiolanthropol.com/>
- Etc...

### Un réflexe : BU portail

**Utiliser votre Login Etudiant et Password (ENT)**  
**Accès à Distance à la DOCUMENTATION**  
**Accès réservé aux étudiants et aux personnels des universités de Montpellier.**  
<http://www.biu-montpellier.fr/>

**Consultations de Bases de données :**






Web of Science  
 Medline  
 Sciencedirect

**Consultations de Revues et collections :**

Elsevier  
 Lippincott Williams & Wilkins  
 Springer  
 Wiley-Blackwell

---

**BASES DE DONNEES – MOTEURS DE RECHERCHE**

<a href="http://scholar.google.com/">Scholar Google</a> <http://scholar.google.com/>	Lancé fin novembre 2004, ce nouvel outil, toujours en version bêta permet de rechercher des documents scientifiques et universitaires : articles scientifiques, abstracts, thèses, livres, pré-prints, e-print, rapport techniques, citations... issus de laboratoires et d'universités. Un concurrent sérieux pour Scirus... [à suivre] La requête autor: permet de rechercher tous les documents d'un auteur. <a href="#">Aide en ligne</a>	
<a href="http://www.ncbi.nlm.nih.gov/PubMed/">PubMed</a> <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/PubMed/>	Accès gratuit à Medline, Pre-Medline (citations non encore indexées dans Medline) et à des bases de données factuelles de biologie moléculaire. <a href="#">4160 titres</a> en accès full text (04/12/03).	
<a href="http://www.sciencedirect.com/">ScienceDirect</a> <http://www.sciencedirect.com/>	Plus de 3500 titres d'Elsevier Science ....	
<a href="http://citeseerx.ist.psu.edu/">CiteSeer</a> < http://citeseerx.ist.psu.edu/>	Bibliothèque numérique de publications en texte intégral, Citeseer a pour but d'acroître la circulation et l'impact des publications scientifiques tout en fournissant un outil de recherche perfectionné. Citeseer référence les documents indexés dans sa base (y compris ps et pdf) mais également les citations incluses dans ces documents. Ce portail intègre les bases du Web of Science, ou Science Citation Index Expanded, de 1971 à aujourd'hui (elle permet de retrouver des références bibliographiques, accéder aux articles qu'elles citent, voir combien de fois elles sont citées et par qui), les Current Contents Clinical Sciences, Life Sciences et Physical, Chemical & Earth Sciences, pour les 5 dernières années et le JCR : Journal Citation Report, depuis 1998. Le site <a href="http://www.isihighlycited.com/">Highly Cited Researchers</a> <http://www.isihighlycited.com/> permet de chercher un expert reconnu par le système de citation par les pairs (par nom, discipline, institution, pays).	
<a href="http://isi1.isiknowledge.com/portal.cgi">ISI Web of Knowledge</a> <http://isi1.isiknowledge.com/portal.cgi>	Sciences, pour les 5 dernières années et le JCR : Journal Citation Report, depuis 1998. Le site <a href="http://www.isihighlycited.com/">Highly Cited Researchers</a> <http://www.isihighlycited.com/> permet de chercher un expert reconnu par le système de citation par les pairs (par nom, discipline, institution, pays).	

# Calendrier 2016-2017

Volet au conseil de gestion du 30/05/16

## CALENDRIER des Enseignements et des Examens 2016-2017 MASTER 2 STCS -PPR

Université Montpellier  
UFR STAPS

2016		2017											
Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Lu 1 Ma 2 Me 3 Je 4 Ve 5 Sa 6 Di 7 Lu 8 Ma 9 Me 10 Je 11 Ve 12 Sa 13 Di 14 Lu 15 Ma 16 Me 17 Je 18 Ve 19 Sa 20 Di 21 Lu 22 Ma 23 Me 24 Je 25 Sa 26 Di 27 Lu 28 Ma 29 Me 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Sa 1 Di 2 Lu 3 Ma 4 Je 5 Sa 6 Di 7 Lu 8 Ma 9 Je 10 Sa 11 Di 12 Lu 13 Ma 14 Je 15 Sa 16 Di 17 Lu 18 Ma 19 Je 20 Sa 21 Di 22 Lu 23 Ma 24 Je 25 Sa 26 Di 27 Lu 28 Ma 29 Je 30 Sa 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31	Me 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Je 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Je 11 Sa 12 Di 13 Lu 14 Ma 15 Je 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Je 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Je 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Je 31

**Suspensions de cours/Stages :**

- Periode d'automne
  - Du 15 octobre 2016 au 20 novembre 2016
  - Du 12 décembre 2016 au 16 décembre 2016
- Periode d'hiver
  - A partir du 6 février 2017
- Fermeture UFR :
  - Vacances de Noël: Du mercredi 21 décembre 2016 après les enseignements au mardi 3 janvier 2017 au matin.
  - Vacances de printemps: Du samedi 8 avril 2017 après les enseignements au mardi 18 avril 2017 au matin.
  - Vacances d'été: Du vendredi 21 juillet 2017 au mercredi 23 août 2017 au matin

Rentrée: 19 septembre 2016

Direction des Etudes